

Deux Sceaux des Archives de Colombier

Autor(en): **Grellet, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **1 (1887)**

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-789683>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les familles féodales, puis les familles les plus anciennes, patriciennes ou non eussent paru à leur rang de date, siècle par siècle. Sans doute un travail de ce genre demandait plus de recherches et aurait pu froisser quelques amours-propres.

Mais l'histoire a ses devoirs comme ses droits.

Le nombre des amateurs et des souscripteurs eut été peut-être aussi moindre. Mais on eut aussi échappé à l'inconvénient qu'offre l'amalgame de familles anciennes avec de toutes nouvelles dont il a fallu dorer le blason ou le fabriquer à neuf.

Nous n'en devons pas moins de la reconnaissance aux auteurs, au P. Dellion en particulier, qui par parenthèse vient d'acquiescer un nouveau titre à l'estime des amis de l'histoire par la publication d'une Histoire des Bailliages du Canton de Fribourg, qui compte plusieurs volumes.

J'espère pouvoir coopérer une autre fois à votre belle oeuvre par quelque contribution plus sérieuse que celle d'aujourd'hui écrite au courant de la plume pour répondre à votre invitation fraternelle.

Votre
Alexandre Daquet.

Neuchâtel, 1 juillet 1882.

Deux Sceaux des Archives de COLOMBIERE

Le numéro 6 des Archives héraldiques, donne l'armoirie du bailli Nicolas Halter, d'Unterwald, d'après l'Armorial neuchâtelois de M. de Mandrot. Nous ne savons où ce dernier a puisé ses renseignements au sujet de cette armoirie et nous doutons fort que ce blason "d'azur au lion d'argent tenant une hache de même, appartienne réellement à ce personnage

Fig. 127.



Deux sceaux
des Archives de Colombier.



Fig. 128.

si nous, qu'à un moment donné, il n'ait changé son déu, ce qui n'est guère probable. Nous trouvons en effet dans les Archives de Colombier un acte de 1522 émanant de Nicolas Galtier et muni d'un sceau entièrement différent que nous reproduisons ici de grandeur naturelle. Fig. 127.

Le contre-sceau, considérablement plus petit, donne un écusson de forme droite portant les mêmes armoiries et surmonté des initiales **NH**.

Nous trouvons dans les mêmes archives communales un autre sceau (Fig. 128) peu connu d'un personnage qui, bien que Français, se rattache à l'histoire de Neuchâtel par les fonctions qu'il revêtit dans ce pays. Ce sceau de Guillaume Beloteau, chevalier, Seigneur de Beauvais, gentilhomme de la chambre du Roi de France, commandant pour sa Majesté de plusieurs villes et châteaux, intendant des finances et maisons, est appendu à un acte de 1627 dans lequel Beloteau agit en qualité d'ambassadeur ordinaire aux Comtés de Neuchâtel et Vallemorin en Suisse; de très illustre et très puissant prince Henri d'Orléans, par la grâce de Dieu prince souverain des dits Comtés de Neuchâtel, Duc de Longueville, etc.

Beauvais fut, comme on le sait, un des agents du Prince dont l'intervention amena la chute du Chancelier Goy.

Jean Grellet.

Les Armoiries des Edifices publics.

(Suite.)

Voir N° 7. Suiller.

VIII. Gouverneurs.

Philibert de Chauvirey.

Seigneur